

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019

Présents : Alain Mahey, Florence Chazalon, Chantal Dujancourt, Michel Rocher, Richard Romestant, Michel Dalzon, Michele Menu, Angélique Reynaud, Guy Lemmens.

Absents : Martine Dhaine, Christian Faugier

Secrétaire de séance : Guy Lemmens

Le compte rendu du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.

1/ Délibération : location de logements

2 logements libres :

T3 : une demande à partir du 1 mai est accordée

T4 2 demandes 1 dossier reçu complet

1 dossier en attente jusqu'à la fin de la semaine

Le conseil propose d'attendre d'avoir la connaissance des 2 dossiers pour prendre la décision.

2/ Délibération : mise en œuvre de la défense incendie

Suite au compte rendu de la commission : 12 bornes répondent aux normes, 10 sont non conformes.

2 devis sont présentés.

Le devis de la société SAUR est retenu.

3/ Délibération : suppression d'abattement de taxe d'habitation à la base

Il s'agit d'une délibération du conseil municipal qui date de 1980. Cet abattement n'a plus de raison d'être.

Le conseil décide de le supprimer à la majorité des votants (3 voix contre)

4/ Vote des taux des taxes

Le maire informe le conseil que le budget prévisionnel peut être équilibré sans augmentation des taxes. Le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des taxes en 2019.

5/ Vote du budget prévisionnel 2019

Afin de diminuer les dépenses, le conseil décide de faire une étude pour éteindre l'éclairage public entre 23h00 et 5h00. Le budget prévisionnel 2019 a été accepté à l'unanimité

6/Délibération : autorisation de demande de prêt pour 2ème tranche assainissement

Le maire présente une étude comparative auprès de 3 banques.

Le conseil retient à l'unanimité l'offre de prêt du Crédit Agricole. Montant du prêt : 150 000 euros sur 20 ans.

7/ Délibération : Pose de barrières de protection Rd 104 au sud de Maisonneuve

Le conseil donne son accord pour le devis présenté par la société Mefran pour la fourniture de 20 barrières pour un montant de 1460 euros TTC.

8/ Délibération : autorisation de signature de convention pour la tranche optionnelle de Maisonneuve

Le conseil autorise le maire à signer la convention avec le département de l'Ardèche.

9/ Délibération : désignation d'une voie communale

Suite à la demande d'un riverain de pouvoir obtenir un numéro et un nom de voie, le conseil décide d'attribuer le nom "chemin de la combe".

10/ Délibération : recrutement secrétaire de mairie, offre d'emploi

A ce jour, 2 personnes ont déposé leur candidature. Il est décidé de prolonger la durée de l'annonce.

11/ Délibération : cession de terrain au Verdal

Le maire propose de reporter ce sujet à une date ultérieure après qu'un bornage ait été réalisé.

12/ Délibération : compétence eau et assainissement

Suite à la lecture de la loi et débat, le conseil décide de ne pas transférer les compétences à la communauté de communes.

13/ Délibération : déclaration des logements

Au vu de la multiplication des locations saisonnières de logements et après accord du Préfet, le conseil décide que la location de meublés pour une courte durée sera soumise à déclaration. Il est décidé de demander à la communauté de communes la mise à disposition de l'outil de télé-service de déclaration dénommé Declaloc.

14/ Organisation des élections européennes

Le maire présente le tableau de permanences pour les élections européennes du 26 mai 2019. Il est validé à l'unanimité.

15/ Bulletin municipal

Le maire demande que les articles pour le prochain bulletin municipal de juin 2019 soient adressés avant le 25 mai.

Questions diverses

-RPI : les délégués présentent le rapport suite à la réunion de la commission

-Demande de subvention de la Boule de Chandolas pour l'organisation de concours. Le conseil décide d'accorder une aide exceptionnelle de 200 euros. Le maire est chargé de vérifier la communication de l'association sur cette participation.